

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2022

Le 6 Mai 2022, à 20h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la cantine, sous la présidence de Monsieur CAZORLA Dominique, Maire.

Date de la convocation : 2 mai 2022

Nombre de conseillers en exercice : 11

Étaient présents :

BLANCO Jordan

GIBERT Maryline

CAZORLA DOMINIQUE

GOUTORBE TORRE Jeannine

CHABRIER Alexandre

MOREL Nathalie

CHARBONNIER Jérôme

PENT Damien

DEFOND Thérèse

PERRET Clotilde

DEFOND Marion

Secrétaire de séance : GOUTORBE TORRE Jeannine

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la séance du 1^{er} avril 2022
- Etude de demandes de subvention
- Travaux au stade et dans le lotissement
- Réfections de peinture de l'école
- Mise en conformité du boîtier de commandes des cloches
- Charte pour une gestion concertée des Bois Noirs et du Puy du Montoncel
- Commande de panneaux de signalisation
- Tarifs de la salle des fêtes à partir de 2023
- Mise à jour du fichier des ordures ménagères et compte rendu de la commission dédiée

Questions diverses

[Ordre du jour : Approbation du compte-rendu de la séance du 1^{er} avril 2022](#)

Le compte-rendu de la séance du 1^{er} avril 2022 est approuvé à l'unanimité.

[Ordre du jour : Etude de demandes de subvention pour 3 apprentis de la commune](#)

Demande formulée par la Chambre des métiers.

Le conseil donne son accord pour 50€ par apprenti et valide une subvention de 150 €.

Ordre du jour : Travaux au stade et dans le lotissement

Stade :

Vu les demandes d'Arnaud Démolition et vu le blocage du commencement des travaux de désamiantage pendant près d'un an (5 700 € + rapport avant travaux 1 770 €), le conseil municipal valide le devis de la société Chanfray pour le dépôt d'une benne adaptée et l'évacuation des plaques déposées par les cantonniers (qui sont d'accord), pour un montant de 566,20€ HT + 0,30 € le kg.

Lotissement :

Le bureau d'étude reprend le dossier de consultation fin mai ; les documents pour lancer la consultation auprès des entreprises nous seront alors transmis.

Ordre du jour : Réfections de peinture de l'école

Le conseil municipal valide les devis pour :

- ✓ Les salles de classe : société Sikkens Solutions pour un montant de 830,13€ HT (seulement les fournitures) ; le travail sera fait par les agents techniques ;
- ✓ La cage d'escalier et le palier : entreprise Guy-Pierre CHERBLANC pour un montant de 6 537,88€ HT (fournitures et main d'œuvre) ;
- ✓ Le couloir : entreprise Vietti pour un montant de 16 045,96€ HT (fournitures et main d'œuvre).

Ordre du jour : Mise en conformité du boîtier de commandes des cloches

Le conseil municipal valide le devis de 2 215,50€ HT de Bodet Campanaire avec qui un contrat de maintenance est en cours.

Ordre du jour : Charte pour une gestion concertée des Bois Noirs et du Puy du Montoncel

Le conseil municipal autorise M. Le Maire à signer la charte préparée par le Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine.

Ordre du jour : Commande de panneaux de signalisation

Le conseil donne son accord pour l'achat de :

- Trois panneaux pour signaler les toilettes dans le bourg
- Un panneau mobile « stationnement interdit ».

Ordre du jour : Tarifs de la salle des fêtes à partir de 2023

La commission animation se réunira pour actualiser les tarifs après évaluation des dépenses (gaz, électricité, entretien...).

Le conseil donne son accord pour le prêt de la salle pour l'organisation d'une marche les 17 ou 18 septembre par une association de soutien à une personne handicapée.

Ordre du jour : Mise à jour du fichier des ordures ménagères et compte rendu de la commission dédiée

La gestion des biodéchets à partir de 2023 sera mise en place par la communauté de communes dans le but de faire baisser l'impact lié à l'augmentation de la taxe à l'enfouissement. Préconisations :

- Compostage individuel pour l'habitat dispersé.
- Compostage partagé pour l'habitat collectif et pour les bourgs.

- AJOUTS A L'ORDRE DU JOUR : LES 2 DÉLIBÉRATIONS SUIVANTES

Ordre : décisions modificatives

Suite à l'acquisition d'un souffleur, le Conseil Municipal opte pour la décision modificative suivante :

Compte 2188 – 240	+ 800 €
Compte 020	- 800 €

Ordre : location d'un appartement à l'école

La demande de location de l'appartement libre par M. Marchand est validée.

Questions diverses

- ✓ Candidature pour travaux d'été à la mairie : le conseil municipal ne donne pas suite.
- ✓ Infos travaux
 - 3 mâts d'éclairages changés, dotés d'une lampe à LED.
 - Passage de la fibre sous pavés au niveau des 27-29 rue de Vichy, début juin.
 - Travaux de voirie prévus du 13 au 20 juin.
 - Journée de débroussaillage du chemin des Voleurs avec l'Enduro club de St-Just et l'Association de chasse de St-Priest : rendez-vous samedi 21 mai à 8 h au local des chasseurs.

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 3 juin à 20h30.
La séance est close à 23h45.